



Un quart de l'emploi de Mont-de-Marsan dépend de la base aérienne 118

En 2014, la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan compte 3 500 salariés sur son site. Elle rayonne sur une zone d'influence, composée de 81 communes, sur laquelle 7 500 emplois en dépendent. Ainsi, un emploi de la base engendre un emploi et demi, indirect ou induit, dans l'économie locale de cette zone. Mont-de-Marsan concentre quatre emplois sur cinq liés à la présence de la base, soit 5 880 emplois. Pour six communes, au moins un emploi sur cinq dépend de la BA 118. À Mont-de-Marsan, c'est un sur quatre. Les salariés de la base sont plus jeunes et mieux rémunérés que les actifs ayant un emploi dans les Landes. Un habitant sur six est lié à la base, soit 17 600 habitants, et pour une commune sur six, c'est au moins le cas d'un habitant sur cinq. Dans les établissements scolaires, un élève sur dix est un enfant d'un salarié de la base. La zone d'influence se caractérise par une démographie dynamique. Elle présente un solde naturel positif alors qu'il est négatif pour le reste du département.

Dimitri Mambétov, Insee

La base aérienne 118, dite « Colonel Rozanoff », a été créée en 1945 sur la commune de Mont-de-Marsan, dans le département des Landes. Avec 3 500 personnes sur site en 2014, elle est le plus gros établissement employeur du département. Cet effectif comprend les militaires, civils, réservistes ou encore stagiaires, œuvrant au sein de plus d'une soixantaine d'unités. C'est l'une des plus grosses bases aériennes nationales avec celle de Istres dans les Bouches-du-Rhône ; l'effectif moyen des bases aériennes en France est de 1 500 personnes. La BA 118 constitue l'un des poumons économiques de Mont-de-Marsan.

La base est en plein essor : transformation du centre d'expériences aériennes militaire en centre d'expertise aérienne militaire, création de la 30^e escadre aérienne, arrivée d'un troisième escadron de chasse en 2016 et de 20 Rafale supplémentaires, formation et accueil de pilotes et mécaniciens étrangers suite à la signature de contrats à l'export par Dassault (Égypte, Qatar etc.).

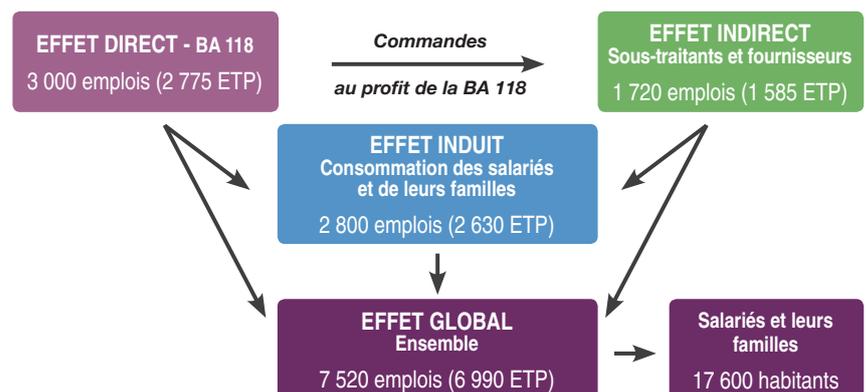
La base aérienne génère 7 520 emplois dans sa zone d'influence

L'activité de la base génère 7 520 emplois (figure 1), soit 15 % des emplois salariés et non salariés des 81 communes de la zone d'influence (méthodologie). C'est plus que l'ensemble du secteur de la

« fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » des Landes (6 750 emplois en 2013), activité phare de l'économie du département, avec la production de foie gras, canard, oie ou volaille et des entreprises comme Labeyrie ou Delpéprat par exemple.

1 Un emploi de la base engendre un emploi et demi dans l'économie locale

Inscription territoriale dans le département des Landes de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan



ETP : Équivalent Temps Plein
Sources : BA 118 ; Insee, CLAP, DADS 2010, Recensement de la population 2009

Un emploi de la base engendre un emploi et demi dans l'économie locale. L'effet direct (*définitions*) constitué par les salariés de la base se localise au lieu de travail. La base étant entièrement localisée sur la commune de Mont-de-Marsan, l'effet direct n'est présent que sur cette dernière. De plus, la base fait travailler des fournisseurs et des prestataires, c'est l'effet indirect (*définitions*), mais aussi d'autres entreprises par la consommation des salariés et de leurs familles, c'est l'effet induit (*définitions*). Ainsi, sur un total de 7 520 emplois, la BA 118 génère 1 720 emplois indirects et 2 800 emplois induits. Le dynamisme et le développement de la base entraînent des investissements importants : création ou entretien d'infrastructures par exemple. Au-delà des marchés nationaux, la BA 118 passe de nombreux marchés locaux. Elle investit directement dans l'économie du territoire. Compte tenu de ses besoins en investissements lourds, de l'importance de son activité et de son volume d'emplois, la base s'inscrit fortement dans le territoire.

Une influence économique concentrée sur Mont-de-Marsan

Mont-de-Marsan concentre 78 % de l'emploi total généré par la base aérienne 118, soit 5 880 emplois. Absent des autres communes de la zone d'influence, l'emploi direct de la BA 118 accroît l'impact sur Mont-de-Marsan et explique cette forte concentration. La commune rassemble aussi près des trois quarts de l'emploi induit et plus de la moitié de l'emploi indirect (respectivement 1 955 et 925 emplois).

La BA 118 travaille avec des établissements situés à proximité. Mont-de-Marsan concentre ainsi la moitié de l'appareil productif dépendant de la base sur la zone d'influence, soit 94 établissements. Un cinquième des commandes est réalisé sur la commune. Entre 2012 et 2014, la base effectue 6,3 millions d'euros de commandes en moyenne annuelle. L'activité des fournisseurs et prestataires concerne avant tout le commerce de gros et la construction.

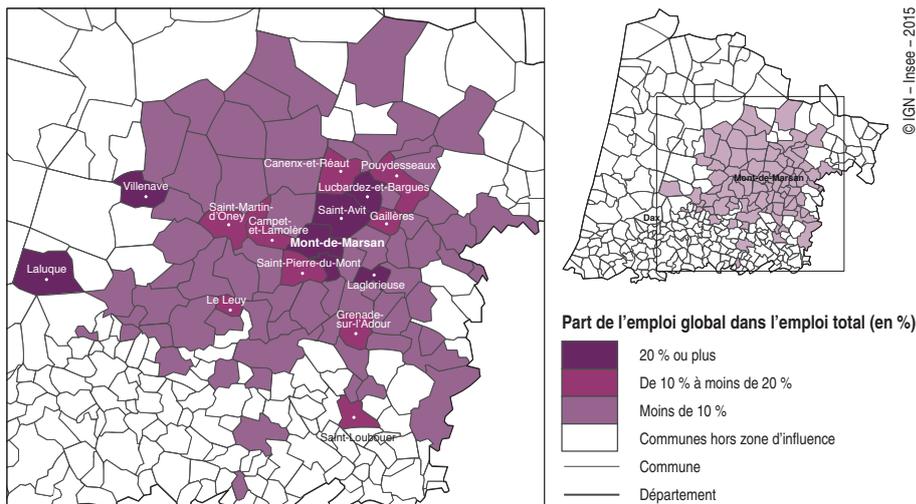
Après Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont est la deuxième commune bénéficiaire. Seulement 6 % de l'emploi total généré par la base est localisé sur cette commune. Elle regroupe 13 % de l'emploi indirect des fournisseurs et prestataires (215 emplois) et 8 % de l'emploi induit (220 emplois). Avec 24 établissements, plus d'un fournisseur et prestataire sur dix de la zone d'influence est implanté sur la commune.

Des communes en forte dépendance économique

Pour six communes, la part d'emploi dépendant de la base aérienne 118 est supérieure à 20 % de leur emploi total (*figure 2*). Ainsi, un quart de l'emploi de Mont-de-

2 Un fort volume d'emplois sur Mont-de-Marsan mais un impact important sur les autres communes

Part de l'effet global lié à la BA 118 dans l'emploi total par commune



Sources : BA 118 ; Insee, CLAP, DADS 2010, Recensement de la population 2009

Marsan est en lien avec la base aérienne 118. La présence de salariés de la base explique évidemment cette forte dépendance, mais aussi la consommation des salariés et de leurs familles en lien avec la base. À proximité immédiate, la base s'inscrit fortement sur la commune de Saint-Avit qui accueille un tissu productif relativement développé. Elle a par exemple recours à des entreprises de béton et de commerce de gros implantées sur la commune afin de développer ses infrastructures. Les autres communes, Villenave, Laglorieuse, Lucbardez-et-Bargues et Laluque, sont plus éloignées. Sur ces communes faiblement pourvues en emploi, la seule présence d'un fournisseur suffit à expliquer une forte dépendance vis-à-vis de la base.

Sur les 75 autres communes de la zone d'influence, 9 ont une part d'emplois liée à la base comprise entre 10 % et 20 %. Trois groupes de communes se distinguent par l'impact des effets indirects et induits. Grenade-sur-l'Adour, Saint-Martin-d'Oney et surtout Saint-Pierre-du-Mont ont un nombre d'emplois assez élevé (respectivement 705, 205 et 2 940). Dans ce premier groupe, les effets indirects et induits de la base sont pratiquement à des niveaux égaux. À Saint-Loubouer et Pouydesseaux, l'activité liée à la BA 118 est due uniquement à l'implantation de fournisseurs et prestataires. L'impact de cet effet indirect est d'autant plus fort que le nombre d'emplois total y est peu important. Enfin, Canenx-et-Réault, Gaillères, Le Leuy et Campet-et-Lamolère, communes principalement résidentielles, bénéficient de l'activité générée par la consommation des salariés et de leurs familles (effet induit).

Des salariés plus jeunes et mieux rémunérés

Avec un salaire mensuel net médian de 1 860 euros, les salariés de la base, hors réservistes, ont des revenus salariaux supérieurs à ceux des salariés landais (1 500 euros en 2012). Le salaire moyen y est aussi supérieur : 2 050 euros contre 1 650 euros pour le département. La structure de qualification des emplois de la base aérienne est constituée aux trois quarts par des sous-officiers (76 %) dont les rémunérations sont souvent supérieures au salaire moyen landais. La moyenne est de plus tirée vers le haut par la présence d'une forte proportion d'officiers subalternes (10 %) et surtout d'officiers supérieurs qui sont les cadres et cadres supérieurs de la base (4 %). La structure des salariés de la base est atypique par rapport aux autres armées car tous les pilotes sont des officiers. La base accueille également un pôle d'expertise dans lequel sont présents de nombreux spécialistes officiers.

La population de la base est plus jeune que la population landaise des actifs ayant un emploi avec 37,7 ans d'âge moyen (hors stagiaires et personnels des autres armées) contre 42 ans. Les militaires de carrière sont majoritairement âgés de 25 à 45 ans. Les réservistes sont plus âgés mais peu nombreux et influencent donc faiblement la moyenne d'âge. Ils comptent dans leurs rangs quelques jeunes, âgés de 21 ans ou moins et surtout une population de 53 ans ou plus. La Défense est un des ministères les plus jeunes (36,3 ans de moyenne) avec la proportion de moins de 30 ans (civils et militaires) la plus élevée (33,1 % contre 13,7 % pour l'ensemble des ministères). Bien que l'armée se féminise, la population

de la base est encore très masculine. Le taux de féminisation sur le site est de 21,4 %, inférieur au taux de féminisation des actifs occupés du département qui s'établit à 47,2 % en 2012. Néanmoins, le taux de féminisation de l'armée s'accroît : entre 2000 et 2013, il est passé de 10,7 % à 15,6 %. En 2013, en proportion, davantage de femmes sont promues à des grades de sous-officiers subalternes ou d'officiers subalternes que d'hommes.

Sur la zone d'influence, un habitant sur six lié à la base

La présence de la base aérienne concerne 17 600 personnes (*définitions*), soit un habitant sur six de la zone d'influence. Cette population ne réside pas uniquement à Mont-de-Marsan. Cette dernière en regroupe 44 % mais 32 % de la population concernée par la présence de la BA 118 se répartissent sur 13 autres communes. Plus on s'éloigne de Mont-de-Marsan, moins la population est concernée par la présence de la base aérienne. Les communes en bordure de la zone d'influence sont ainsi celles qui ont des parts de population liées à la base les plus faibles. Dans près d'une commune sur six de la zone d'influence, au moins un habitant sur cinq est concerné par la BA 118 (*figure 3*). Saint-Martin-d'Oney, Saint-Perdon et Bretagne-de-Marsan sont des lieux de vie relativement importants accueillant environ 1 500 habitants : le nombre de résidents liés à la base est élevé. Les autres communes sont plus faiblement peuplées avec 400 habitants en moyenne et le poids de la base y est donc à relativiser.

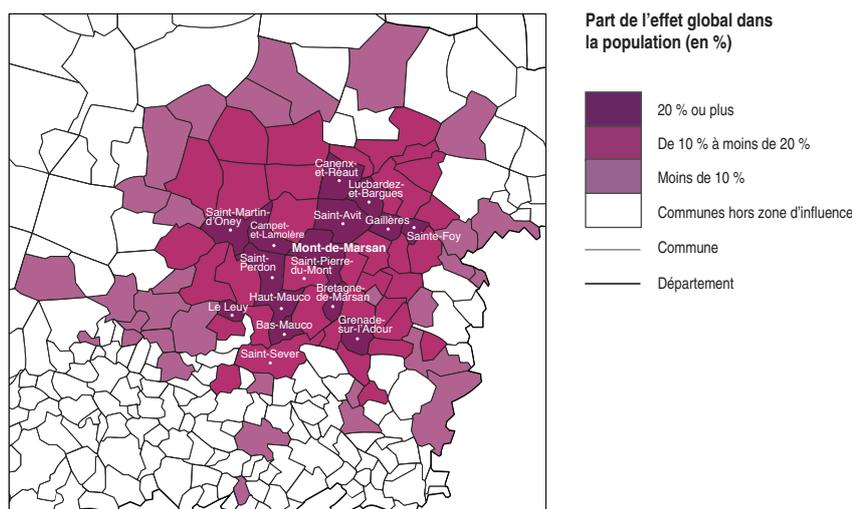
Les salariés de la base résident à Mont-de-Marsan pour 33 % d'entre eux ainsi que dans le voisinage immédiat à Saint-Pierre-du-Mont (9 %) et plus faiblement à Saint-Perdon (4 %). Ils s'installent aussi plus au sud, à Saint-Sever et Grenade-sur-l'Adour, à des distances comprises entre 10 et 20 kilomètres (respectivement 4 % et 3 % des salariés de la base).

10 % des élèves ont au moins un parent sur la base aérienne

Dans le territoire d'influence, près d'un enfant en âge d'être scolarisé sur dix a au moins un parent employé sur la base aérienne 118. Ces enfants sont surtout scolarisés en primaire (*figure 4*). Les salariés de la base ont des enfants plutôt en bas âge, caractéristique d'une population jeune : 60 % de leurs enfants sont inscrits en primaire, 25 % au collège et 15 % au lycée. 27 % des enfants des salariés de la BA 118 sont domiciliés à Mont-de-Marsan et 11,9 % à Saint-Pierre-du-Mont. Saint-Sever, Saint-Perdon et Grenade-sur-l'Adour regroupent chacune une centaine d'élèves liée à la base (de 5 % à 6 %).

3 Les communes les plus éloignées de Mont-de-Marsan sont les moins impactées

Part de population impactée par la BA 118 par commune



Sources : BA 118 ; Insee, CLAP, DADS 2010, Recensement de la population 2009

4 Des enfants des salariés de la base plus jeunes

Répercussions potentielles sur les effectifs scolaires dans la zone d'influence de la base aérienne 118

Âge	Établissement scolaire dont les enfants relèvent essentiellement	Nombre d'enfants dont l'un au moins des parents est employé par la BA 118	Part des effectifs dans la zone d'influence (%)
De 3 à 5 ans	Maternelle	447	12,6
De 6 à 10 ans	Elémentaire	724	11,5
De 11 à 14 ans	Collège	482	8,1
De 15 à 17 ans	Lycée	306	7,0
Ensemble		1 959	9,7

Champ : enfants en âge d'être scolarisés de 3 à 17 ans inclus
Sources : BA 118 ; Insee, Recensement de la population 2012

En outre, la population de la base aérienne est composée de familles plus grandes que celles du département. Les ménages des salariés de la base ont en moyenne 2,7 personnes (parents et enfants de moins de 18 ans), au-dessus des 2,2 pour l'ensemble des ménages landais. La situation familiale des salariés de la base est identique à celle observée pour les actifs ayant un emploi dans le département avec 71 % de personnes se déclarant en couple.

Un impact positif sur la démographie de la zone

L'inscription territoriale de la base aérienne 118 se caractérise par un dynamisme démographique au sein de la zone d'influence. Depuis 2007, la population de ses communes progresse plus fortement que celle de l'Aquitaine, région du découpage territorial précédent, bien qu'elles n'aient pas l'attrait du littoral (respectivement + 0,9 % et + 0,8 % par an). En Aquitaine, Mont-de-Marsan est le chef-lieu départemental dont le dynamisme démographique est le plus fort avec une nette accélération depuis les années 1960.

La croissance de la population dans les Landes s'accélère encore plus depuis 1999 pour atteindre 393 000 habitants en 2012. L'accroissement démographique y est dû exclusivement aux migrations avec 57 000 nouveaux résidents de 2003 à 2008. Ces derniers s'installent surtout près du littoral. La population du territoire d'influence de la base croît aussi par l'effet d'un solde naturel positif. La zone d'influence est plus jeune que le reste du département avec une population âgée de 20 à 27 ans plus nombreuse et moins de personnes âgées de 65 ans ou plus. Cette zone affiche des taux d'arrivants et surtout de partants supérieurs au reste des Landes. De 2003 à 2008, le taux de partants est de 144 pour 1 000 (13 900 personnes) pour la zone d'influence contre 105 pour le reste du département. À l'image d'une armée dont l'exercice de la profession présente un caractère de forte mobilité tant géographique que fonctionnelle, la base aérienne est un accélérateur des migrations de la zone. De 2010 à 2014, près de 3 000 de ses salariés sont arrivés ou partis de la base 118.

Le décollage de la base aérienne 118

L'histoire de l'aviation montoise remonte à 1911. Un embryon d'activité aérienne s'est développé sur l'hippodrome situé au nord de l'actuelle base, suite à la tenue du premier « meeting aérien » de l'histoire de l'aviation. Entre 1914 et 1918, cette piste reçoit des pilotes militaires qui viennent s'y entraîner. Un aéroclub est créé sur le site en 1928.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands occupent la nouvelle piste de l'aéroclub et entreprennent des travaux importants. En 1945, à la libération, la Luftwaffe ayant laissé une piste en dur et une infrastructure importante, le ministère de l'Air décide de créer le centre d'expériences aériennes militaires (CEAM) sous le commandement du colonel Rozanoff. Cette mission d'expérimentation demeure aujourd'hui l'une des missions principales de la base.

La base aérienne se développe et accueille en 1958 son premier radar, puis un centre de détection et de contrôle (CDC) qui aujourd'hui encore constitue un maillon essentiel de la posture permanente de sûreté (PPS).

Dès 1964, la BA 118 sera l'ossature de la dissuasion française puisqu'elle verra en son sein, le 1er octobre 1964, la mise en service opérationnel de la première unité de Mirage IV.

Les profondes restructurations engagées par la Défense depuis 2009 ont conduit à une densification constante de la base autour de l'activité chasse, renforçant ainsi considérablement sa vocation opérationnelle. Mont-de-Marsan accueille dès le mois de mai 2011 les 25 Mirage F1 de l'Escadron de reconnaissance (ER) 02.033 en provenance de Reims.

Simultanément, la montée en puissance du Régiment de chasse (RC) 2/30 « Normandie-Niemen » sur Rafale se poursuit. Sa mise en service opérationnelle (MSO) est prononcée le 25 juin 2012.

L'Escadron de défense sol / air (EDSA) 12.950 « Tursan » poursuit sa montée en puissance en validant progressivement les divers niveaux de capacité qui permettront son intégration dans les dispositifs interarmées et interalliés.

Parallèlement, se développent sur la base des unités à vocation transverse et touchant à des domaines en pleine expansion, tels le Centre d'expertise et d'instruction des liaisons de données tactiques (CEILD) ou le Groupement aérien de l'informatique opérationnel (GAIO). Ce dernier voit son activité sans cesse renforcée, notamment par la prise en charge de la lutte informatique défensive dans l'armée de l'air. Il devient ainsi le Centre technique de lutte informatique défensive (CTLID) de l'armée de l'air.

La BA 118 est tournée vers l'avenir avec la création du Centre d'expertise aérienne militaire et de la 30e escadre ainsi que l'accueil, à court terme, de l'escadron Rafale 3/30 « Lorraine ».

Un centre de formation qui génère aussi de l'activité sur le territoire

En 2014, la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan accueille au sein de ses effectifs 94 stagiaires en équivalent temps plein tout au long de l'année :

- Le centre d'instruction des contrôleurs de défense aérienne accueille 433 stagiaires pour un total de 18 706 jours de formation (72 ETP).
- Le centre de formation Rafale dénombre 434 stagiaires pendant 4 520 jours (17 ETP).
- Enfin, 135 stagiaires sont accueillis dans les différentes unités de la base aérienne (de la classe de 3^e jusqu'à des formations d'ingénieur), représentant un total de 1 350 jours (5 ETP).

Les stagiaires en formation dans les deux centres écoles de la BA 118 sont tous adultes, militaires ou civils en activité. Il s'agit d'une population qui consomme localement et participe ainsi à l'activité économique locale.

Définitions

Effet direct : il comptabilise le personnel militaire sur le site de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, localisés à leur lieu de travail.

Effet indirect : il comptabilise les emplois des établissements réalisant les commandes en biens et services de la BA 118, à leur lieu de travail. Ces commandes correspondent à l'ensemble des facturations d'une année donnée aux fournisseurs et prestataires hors marchés nationaux. Cet emploi est calculé au prorata du montant des commandes dans le chiffre d'affaires des entreprises.

Effet induit : généré par les salariés, il comptabilise les emplois créés par la consommation courante des salariés des effets directs et indirects et de leurs familles respectives. Ces emplois sont localisés à proximité du lieu de résidence des salariés.

Effet global : ensemble des emplois directs, indirects et induits.

Population concernée : ensemble des personnes appartenant aux ménages des salariés comptabilisés dans les effets directs, indirects ou induits. Les caractéristiques de la population directe ont été fournies par la BA 118. Le nombre de personnes vivant dans les ménages liés aux effets indirects et induits a été estimé par l'Insee à partir des données du recensement de la population. Il a été considéré que la taille moyenne de ces ménages était identique à celle habituellement observée dans leurs communes de résidence.

Méthodologie

Cette étude donne une estimation du nombre d'emplois et de personnes liés aux activités de la base aérienne 118. Elle fournit une estimation a minima de l'influence de la base. Elle ne retient que 3 000 salariés sur les 3 500 présents sur site. En l'absence de renseignements sur les lieux de résidence des personnels des autres armées ou stagiaires, ceux-ci ne peuvent être intégrés

dans les calculs. De plus, l'exhaustivité de la sous-traitance locale issue de marchés nationaux n'est pas totalement garantie.

Délimitation de la zone d'influence

Une zone d'influence a été établie retenant 81 communes décrivant un rayon de quarante kilomètres autour de Mont-de-Marsan, parmi les 331 communes du département. Ce territoire d'impact a été défini selon un seuil statistique de 4 % d'emploi

ou 3 % de population d'une commune liés à la BA 118. Mais les commandes passées par la base aérienne 118 auprès de fournisseurs ne se limitent pas à la zone d'influence retenue dans cette étude : des salariés de la base ou des fournisseurs habitent en dehors de cette zone. La zone d'influence regroupe 67 % de l'emploi et 62 % de la population de l'ensemble des communes impactées par la BA 118, soit 7 520 emplois et 17 600 habitants.

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

Composition :
Fidesio

ISSN : en cours (version papier)
ISSN : en cours (version numérique)
Crédit Photos : Insee Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Adrover S., Mirault A., « 600 personnes concernées par la restructuration de la base aérienne de Luxeuil-les-Bains Saint-Sauveur », *Insee Analyses Franche-Comté n°5*, décembre 2014
- Brion D., Ulrich A., « Dissolution de la base aérienne 102 : un impact concentré sur cinq communes », *Insee Analyses Bourgogne n°10*, mai 2015
- Baudry M., « Dynamiques sociodémographiques des effectifs militaires », *Ecodef n°71*, *Observatoire économique de la Défense*

